TOO-SPORT

63 RUE MALMAISON

93 170 BAGNOLET

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

TOO-SPORT

BILAN ACTIF (en euros)

Actif (en euros)	2025 Brut	2025 Amortissements et dépréciations	2025 Net	2024 Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. & outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à etre cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo. financières				
Total II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement :	14 518		14 518	27 511
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	39 758		39 758	
Total III	**54 276**	**-**	**54 276**	**27 511**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**54 276**	**-**	**54 276**	**27 511**

TOO-SPORT

BILAN Passif (en euros)

Passif (en euros)	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :	375	375
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	21 039	26 686
Excédent ou déficit de l'exercice	32 862	- 5 647
Situation nette (sous total)	**54 276**	**21 414**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**54 276**	**21 414**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 097
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV	-	**6 097**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**54 276**	**27 511**

TOO-SPORT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euros)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	250	250	-
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dont dons manuels			
Dont mécénats			
Dont legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépreciation et provisions.			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	40 000		40 000,00
Utilisations des fonds dédiés			-
Autres produits			-
Total I	**40 250**	**250**	**40 000,00**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock march.			
Autres achats et charges externes	8 335	6 461	
Aides financières			
Impôts taxes et versements assimilés			
Salaires			
Cotisations sociales			
Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
Dotation aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
Total II	**8 335**	**6 461**	**1 874**
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**31 915**	**- 6 211**	**38 126**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euros) – Suite

PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	947	564	383
Reprise sur dépréciations et provisions.			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total III	**947**	**564**	
CHARGES FINANCIERS			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions.			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total IV	-	-	
2.RESULTAT FINANCIERS (III - IV)	947	564	
3.RESULTAT COURANT avant Impots (I - II + III - IV)	32 862	- 5 647	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôt sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**41 197**	**814**	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**8 335**	**6 461**	
EXCEDENT OU DEFICIT	**32 862**	- **5 647**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL	-	-	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Prestations bénévole			
TOTAL	-	-	

ANNEXE COMPTABLE

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 54 276 €
- Total des produits 41 197 €
- Total des charges 8 335 €
- Excédent de l'exercice 32 862 €

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2025 arrêtés par les dirigeants du fonds de dotation.

La durée de l'exercice est de 12 mois, couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025

A. Présentation de l'entité et de ses activités

TOO SPORT est un fonds de dotation au sens de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 du décret n° 2009- 158 du 11 février 2009 sur la modernisation de l'économie.

« TOO SPORT » a pour objet de développer, promouvoir et valoriser le sport, du sport de tous au sport de création sous toutes ses formes et dans tous les domaines de pratique et d'expression.

Le fonds de dotation « TOO SPORT » développe toutes les activités conformes à son objet.

Il peut notamment :

- Collecter les fonds nécessaires à son action
- Recevoir des œuvres d'art, gérer les droits liés à celles-ci
- Financer ou commander des manifestations, des expositions, des ouvrages
- Initier, organiser ou soutenir toutes manifestations (compétition, démonstrations, colloques ...), mener des actions en faveur de la formation aux métiers des activités physiques et sportives
- Publier des programmes, des actes ou compte rendus, des ouvrages relatifs au sport...

Le champ d'action principal de TOO SPORT est le sport dans les territoires, en conséquence les partenaires principaux de TOO SPORT seront les communes, les collectivités territoriales, communautés de communes ou d'agglomération.

TOO SPORT organise le soutien financier aux projets relatifs au sport à partir des territoires, en établissant un règlement d'éligibilité des projets en adéquation avec cet objectif.

B. Faits significatifs

- **Note 1 : Cession d'une œuvre d'art**

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds de dotation TOO SPORT a procédé à la cession de la sculpture intitulée « Les rubans de la mémoire n°2 » au profit de la SCI des 2G Tremblay, pour un montant de 40 000 €.

Cette œuvre avait été intégrée au patrimoine du Fonds à la suite d'un don reçu à titre gratuit, en l'absence de valeur comptable inscrite à l'actif.

En conséquence, l'intégralité du produit de cession, soit 40 000 €, constitue une plus-value réalisée sur cession d'immobilisation.

Cette opération a été comptabilisée conformément aux dispositions applicables aux organismes sans but lucratif, le produit étant inscrit en « Produits des cessions d'immobilisations », sans valeur nette comptable résiduelle.

- **Note 2 : Cession des parts CCOOP**

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds de dotation TOO SPORT a procédé à la cession de 852 parts sociales CCOOP pour un montant total de 12 993 €.

Le prix de cession étant égal au prix d'acquisition, aucune plus-value ni moins-value n'a été constatée lors de cette opération.

Au titre de l'exercice N-1, le Fonds détenait 1 804 parts sociales.

Après la cession de 852 parts en 2025, le Fonds conserve 952 parts sociales au 31 décembre 2025, représentant une valeur inscrite au bilan de 14 518 €.

C. Principes, règles et méthodes comptables

-Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément aux règles et méthodes comptables applicables en France, dans le respect du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général modifié, tel que modernisé par le règlement ANC n° 2022-06 (homologué par arrêté du 26 décembre 2023, applicable aux exercices à compter du 1er janvier 2025), ainsi que du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, modifié par le règlement ANC n° 2020-08, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité applique le règlement ANC n° 2022-06 modifiant le plan comptable général. Cette réforme, applicable à toutes les entités relevant du plan comptable général pour les exercices ouverts à compter de cette date, modernise la présentation des états financiers.

Ces modifications ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice en cours.

L'application de ce règlement a conduit à des évolutions dans les postes du bilan et du compte de résultat, sans toutefois avoir d'incidence significative sur les comptes annuels

Informations complémentaires

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle.

Les contributions volontaires en nature

Néant

Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont évalués à leur coût d'acquisition. Dans le cas où la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice serait inférieure au coût d'acquisition, une provision serait constituée pour ramener la valeur des titres de placement à leur coût actuel.

Les disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

Tableau de variation des fonds propres

La variation des fonds propres comprend uniquement l'excédent réalisé par le fonds de dotation TOO SPORT au 31 décembre 2025, soit 32 862 euros.

Variation des fonds propres (en euros)	**Montant à l'ouverture**	**Affectation de résultat**	**Augmentation**	**Diminution ou consommation**	**Montant à la clôture**
Fonds propres sans droit de reprise	375				375
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	26 686	-5 647			21 039
Excèdent ou déficit de l'exercice	-5 647	5 647	32 862		32 862
Situation nette	**21 414**		**32 862**		**54 276**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					

Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 3 000 € HT.